

## Projet «Taparura», ratification de la convention de crédit financier avec une banque belge

Source: La Presse, 7 Février 2007.

...La Chambre a adopté, ensuite, trois projets de loi relatifs au financement du projet «Taparura» dans la ville de Sfax.

Le premier projet de loi porte ratification de la convention de crédit financier, signée le 16 octobre 2006, entre la Tunisie et la Banque belge "KBC", d'une valeur de 6,133 millions d'euros (environ 10 millions de dinars).

Le second projet de loi ratifie la convention de crédit d'achat, signée le 16 octobre 2006, entre la Tunisie et la banque belge KBC, pour un montant de 11,27 millions d'euros (environ 17,8 MD dont 0,9 MD pour l'assurance).

Quant au troisième projet, il ratifie l'accord entre la Tunisie et la Belgique, portant sur l'octroi d'aides financières par la Belgique et l'échange de lettres entre les deux gouvernements en rapport avec l'accord, à titre de contribution au financement de la réalisation du projet de dépollution et d'aménagement du littoral nord de la ville de Sfax.

Le montant du crédit, qui sera octroyé sur trois tranches, est estimé à 15,045 millions d'euros (environ 24,3 MD). La valeur des deux premières tranches s'élève à six millions d'euros et celle de la troisième est équivalente à 3,045 millions d'euros. La première tranche a été allouée, le 25 juin 2006, en vertu de l'échange de lettres entre la Tunisie et la Belgique.

Les députés se sont également intéressés, lors de la séance plénière tenue hier matin, aux répercussions environnementales du projet «Taparura» sur les îles Kerkennah, à la période d'élaboration des études relatives à la réalisation de la première tranche du projet, à la situation de l'usine «SIAPE» implantée dans une importante agglomération urbaine et ses effets nuisibles sur l'environnement et la santé des citoyens.

M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du Développement durable, a indiqué en réponse aux interventions des députés que les études réalisées concernant le projet «Taparura» ont pris en considération les différentes portées du projet, notamment les retombées environnementales tant négatives que positives. Il a en outre souligné que «Taparura» n'aura pas d'impact néfaste sur les îles Kerkennah.

Le ministre a précisé que la lenteur des études relatives à la première tranche du projet «Taparura» s'explique par la spécificité des travaux de cette tranche qui ont nécessité des analyses minutieuses pour identifier les méthodes de dépollution et les caractéristiques du sol où

seront enterrées les matières polluantes, soulignant que les travaux avancent à un rythme soutenu et que le projet sera fin prêt dans les délais impartis.

S'agissant de la situation de l'usine «SIAPE», le ministre a indiqué que les résultats de l'étude environnementale, relative à la situation du littoral sud de la ville de Sfax, moyennant un montant de 250.000 dinars, permettront d'identifier les actions à entreprendre et la méthodologie à adopter pour traiter la question de l'usine «SIAPE», et ce, en coordination avec les différentes parties concernées y compris les composantes de la société civile....

Source: La Presse, 7 Février 2007.